

FEE Bat : Un nouveau module pour le Neuf

Formation aux
Économies
d'Énergie
des entreprises et
artisans du Bâtiment



**Communiqué
de presse**
27 septembre 2011

Avec 38 000 chefs d'entreprises, salariés et artisans du bâtiment formés à une approche globale de la rénovation énergétique, le dispositif FEE Bat s'enrichit d'un **module dédié aux économies d'énergie dans la construction. L'offre de formation touche désormais le neuf et la rénovation.**

Le but : **adapter et renforcer les compétences des entreprises et artisans** dans le sens d'une approche globale des **économies d'énergie dans les travaux des bâtiments résidentiels et tertiaires.**

La méthode : faire **acquérir les moyens, les connaissances et les outils** pour accompagner les **mutations de leurs métiers et répondre au mieux aux attentes du marché et de leurs clients.**

FEE Bat s'élargit au neuf et à la RT 2012

Ce module 5, dont les formations portent sur le neuf, vient enrichir la palette des modules FEE Bat ciblés initialement sur la rénovation énergétique. Il se décline en deux sous-modules adaptés au profil et aux besoins spécifiques des professionnels :

- un sous-module pour les chefs d'entreprise, conducteurs de travaux et artisans ; il a pour objectifs de faire connaître les problématiques de mise en œuvre des solutions de la réglementation thermique 2012 (toutes filières constructives et énergétiques confondues), de savoir identifier les interfaces sensibles entre les différents « métiers » et les traiter vis-à-vis de la perméabilité à l'air et des ponts thermiques ;
- un sous-module pour les compagnons et les artisans ; il a pour finalité l'acquisition des gestes et réflexes de mise en œuvre des bâtiments RT 2012.

Ce module 5, comme les précédents, est dispensé par des organismes de formation habilités et pris en charge sous conditions.

Pour en savoir plus : www.feebat.org

Rappel des modules de formation FEE Bat

Le dispositif national de formation FEE Bat est articulé autour de quatre modules dédiés à la rénovation énergétique dans le résidentiel, d'un module adapté à la rénovation des petits et moyens bâtiments tertiaires et d'un module consacré aux économies d'énergie dans le résidentiel neuf.

4 modules résidentiels

- **Module 1*** : identifier les éléments clefs d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments existants, élaborer les différentes solutions techniques et maîtriser leurs interactions ;
- **Module 2** : maîtriser les outils pour mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments existants ;
- **Module 3*** : connaître, maîtriser et mettre en œuvre les groupes de technologies performantes d'amélioration énergétique des bâtiments.

Décliné en 9 sous-modules : isolation des parois verticales opaques et des planchers bas ; isolation des toitures et des planchers hauts ; ouvrants, fermetures et protections solaires ; ventilation ; chauffage à eau chaude ; chauffage à air ; eau chaude sanitaire ; éclairage et autres équipements électriques ; climatisation et rafraîchissement.

• **Module 4** : Porter l'offre globale de rénovation énergétique des bâtiments résidentiels

Décliné en 2 sous-modules :

- Exploiter les résultats de l'évaluation thermique pour porter l'offre globale d'amélioration énergétique
- S'organiser pour commercialiser et réaliser les travaux d'amélioration énergétique

1 module Tertiaire :

• **Module 1 Tertiaire** : Élaborer et proposer des offres de travaux d'amélioration énergétique adaptées aux petits et moyens bâtiments tertiaires

1 module Neuf :

• **Module 5** : Construire des bâtiments résidentiel basse consommation : RT2012 et perméabilité à l'air

Décliné en 2 sous-modules :

- Gérer les interfaces d'un chantier en résidentiel basse consommation
- Mettre en œuvre des bâtiments en résidentiel basse consommation

* : module existant dans une version adaptée aux spécificités des DOM

Le dispositif FEE Bat

Le dispositif de formation FEE Bat a été construit sous l'égide des Pouvoirs publics : DGEC, DHUP et DAEI, de l'ADEME et d'un comité de pilotage composé de l'ATEE, la CAPEB, la FFB, la FF3C, la FEDENE, la FNSCOP, l'AFG, l'UFE, la FNAS, la FNBM et la FGME. Il est :

- lancé depuis début 2008 ;
- coordonné et géré par le Club Certificats d'Economies d'Energie de l'ATEE ;
- mis en place avec le concours de l'ADEME, de la CAPEB, d'EDF et de la FFB ;
- suivi par la DGEFP dans le cadre de ses relations avec les organismes collecteurs de fonds de la formation professionnelle concernés.

*Sigles utilisés :

DGEC	Direction Générale de l'Energie et du Climat
DHUP	Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages
DGEFP	Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ATEE	Association Technique Energie Environnement
CAPEB	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
FNAS	Fédération Française des négociants en appareils sanitaires, chauffage-climatisation et canalisations.
FNBM	Fédération du négoce de bois et des matériaux de construction
FFB	Fédération Française du Bâtiment
FGME	Fédération des Grossistes en Matériel Electrique
FF3C	Fédération Française des Combustibles, Carburants & Chauffage
FEDENE	Fédération des Services Énergie Environnement
FNSCOP	Fédération Nationale des SCOP du BTP
AFG	Association Française du Gaz
UFE	Union Française de l'Electricité

Contact presse : Géraldine Gauthier / Valentine Palomba

Tel : 01 56 03 14 53

Fax : 01 56 03 13 14

E-mail : feebbat.presse@i-e.fr